

Le Cnam (Conservatoire National des Arts et Metiers) Paca vient de demander à l'association Paca Entreprendre d'être le promoteur de son dispositif d'aide à l'emploi dans le Var. Ce dispositif, baptisé ANNC (activités nouvelles et nouvelles compétences) s'adresse aux entreprises (50 salariés au maximum) qui souhaitent lancer une nouvelle activité avec une personne en recherche d'emploi.

Cette dernière, dénommée « pilote », est choisie par le chef d'entreprise. Elle bénéficie d'un stage de six mois pendant lesquels elle met en œuvre le projet de l'entreprise. Le pilote perçoit une rémunération financée par l'Assedic ou par la Région, partenaire de ce programme. Cette rémunération est complétée par une somme forfaitaire mensuelle de 460€ net. (...)

NICE MATIN

11 Avril 2008